AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-1-64 284862

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Bulletin Technique N° 40 de Janvier 1964 — 1964/1

LES TRAITEMENTS D'HIVER

I - VIGNE -

En cette période, le repos végétatif de la vigne permet l'application de traitements d'hiver indispensables, avec des produits appropriés, afin de lutter contre certaines formes de conservation de parasites.

Esca et Apoplexie : Cette maladie est provoquée par un champignon (Esca) qui pénètre par les vieilles plaies de taille. Les ceps contaminés dépérissent pour aboutir au symptôme le plus caractéristique, celui du flétrissement brutal en pleine végétation (Apoplexie). Les vignes de plus de 15 à 20 ans sont le plus souvent atteintes. Toutefois, des dégâts peuvent être constatés sur de jeunes ceps présentant de grosses plaies de taille par recépage. Les premiers symptômes se traduisent sur les feuilles par la dessication du limbe entre les nervures.

L'application en badigeonnage ou en pulvérisation sur les plaies de taille d'une spécialité à base d'arsénite de soude à la dose de 1.250 grs d'arsenic par hectolitre, préviendra les dégâts. Il faudra traiter de préférence 2 années de suite et au moins 15 jours après la taille, mais avant le débourrement. Il conviendra de prendre les précautions nécessaires quant à l'utilisation de ce produit.

Anthracnose : Les hybrides, qui reçoivent en général moins de traitements que les autres cépages, contre les maladies courantes, sont souvent atteints par cette maladie. Si celle-ci attaque les feuilles, les rameaux et les grappes il ne faudra pas pour autant la confondre avec l'Excoriose.

Les dégâts seront prévenus par l'application, avant le débourrement d'une solution contenant 30 à 35 kgs de sulfate de fer et 2 litres d'acide sulfurique pour 100 l. d'eau.

Un très grand soin est recommandé pour la manipulation de l'acide sulfurique ainsi que pour le rinçage des appareils après traitement.

Excoriose : L'été très pluvieux a été favorable cette année à l'extension de la maladie dont les manifestations sont maintenant bien connues.

Ce parasite sera combattu par une pulvérisation d'arsenite de soude à 2% de produit commercial, de colorants nitrés ou d'huile jaune sur la base des sarments et sur les cornes du cep. Ces produits seront utilisés avant le débourrement et 10 à 15 jours après la taille, par beau temps et sur des bois bien ressuyés.

Black-Rot : Le véritable fléau que représente cette maladie s'est manifesté avec intensité, causant des dégâts importants à la dernière récolte.

Ce sont les grains désséchés et les chancres sur rameaux qui assurent la propagation de la maladie aussi est-il nécessaire de prendre certaines mesures.

- Destruction obligatoire des vignes abandonnées,
- Suppression des rameaux porteurs de chancres à la taille,
- Enfouissement des grains secs tombés sur le sol par un labour. Le déchaussage de printemps ne devrait être effectué qu'après le premier traitement.

Phylloxéra gallicole : Des traitements d'hiver peuvent diminuer l'importance des attaques sur les hybrides.

Une huile d'Anthracène jaune à 2 ou 3%, également efficace contre l'Excoriose, sera utilisée en lessivage sur l'ensemble du cep. L'application sera effectuée sur la vigne préalablement déchaussée et juste avant le débourrement.

Acariens : Dans la lutte contre les Araignées rouges et jaunes, les traitements d'hiver n'assurent pas une complète destruction et ne dispensent pas des traitements de printemps.

L'Acariose sera prévenue par un traitement de prédébourrement avec un oléoparathion ou une huile d'Anthracène jaune.

II - ARBRES FRUITIERS -

Dans les vergers bien entretenus les traitements d'hiver ne sont pas indispensables. Seuls les arbres ayant subi de fortes pullulations de Cochenilles, d'Acariens ou de Pucerons recevront un traitement annuel.

Conseils généraux : Au cours de la taille, effectuer le nettoyage des arbres :

- Destruction des rameaux morts, dépérissants, chancreux ou blessés,
- Excision des plaies qui seront ensuite recouvertes d'un Mastic cicatrisant ou d'une solution de Sulfate de Cuivre,
- Destruction des fruits momifiés, des pousses oïdiées et des feuilles de Cerisier desséchées par le Gnomonia.

Les premières attaques de Tavelures seront considérablement réduites par un labour enfouissant des feuilles tombées au sol. Dans l'impossibilité de cette opération un traitement des feuilles au sol avec une solution de colorants nitrés à 1% réduirait les contaminations.

Les traitements doivent être appliqués avec un appareil à forte pression et à jet réglable juste avant le débourrement et par beau temps, sans gel. La pulvérisation lessivera l'ensemble de l'arbre.

Produits à utiliser : Un choix de plusieurs formules vous est offert :

- Huiles de Goudron ou d'Anthracène ou Carbolinéums : Ces produits efficaces contre mousses, lichens et oeufs d'insectes seront utilisés à la dose de 4 à 8% selon l'espèce fruitière sur les arbres délaissés à remettre en état.
- Huiles blanches ou de Pétrole ou minérales : Plus spécialement réservées au traitement visant la destruction des Cochenilles. Elles s'emploient à la dose de 3 à 4%.
- Huiles jaunes : associations de colorants organiques (dinitrocrésols) et d'huile d'Anthracène ou d'huile blanche. Elles sont efficaces sur les mousses, les Cochenilles et les oeufs d'insectes.
- Oléoparathions- Oléomalathions - Oléodiazinons : Ces Mélanges d'huile blanche avec du Parathion, du Malathion ou du Diazinon, constituent une formule efficace contre de nombreux parasites. Elles seront appliquées au stade du pré-débourrement.
- Coloranṭs nitrés : Ils possèdent une très bonne action ovicide et sont souvent employés pour le traitement des arbres à écorce assez fine.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

- COCHENILLE DU MURIER -

Il convient de traiter soigneusement contre ce parasite qui est signalé sur Pêchers depuis quelques années.

Une application d'huile jaune en émulsion concentrée du type mayonnaise à 3% est préconisée en hiver.

- CLOQUE DU PECHER -

La Cloque du Pêcher qui a été très virulente l'année passée sera prévenue par l'application d'un traitement soigneux au gonflement des bourgeons.

On utilisera les spécialités qui ont été conseillées en 1963 par la liste des produits homologués.

Par son efficacité éprouvée, le traitement précoce à base de cuivre reste indispensable. Toutefois, si de mauvaises conditions climatiques devaient gêner cette application on pourrait utiliser les spécialités organiques de synthèse après le débourrement.

F. VONDERHEYDEN
Contrôleur à Bordeaux

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX